

Réunion du 16 juillet 2014

Installation du comité académique du centenaire de la Grande Guerre en Nouvelle-Calédonie

La réunion est ouverte à 17 heures et est animée par Isabelle Amiot, en l'absence de Monsieur le Vice-recteur retenu par une commission paritaire.

Isabelle Amiot remercie et présente toutes les personnes qui ont accepté de participer à ce comité :

- **Monsieur le Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur général des enseignements : Patrick DION**
- **Madame le Docteur en histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire de la Première Guerre mondiale en Océanie : Sylvette BOUBIN-BOYER**
- **Madame le Docteur en histoire contemporaine, Université de la Nouvelle-Calédonie : Fanny PASCUAL**
- **Monsieur le Directeur de l'Office national des Anciens Combattants et victimes de guerre en Nouvelle-Calédonie (ONACVG-NC) : Jacques ASTAKOF**
- **Monsieur le Directeur du centre de documentation pédagogique de la Nouvelle-Calédonie (CDP-NC) : Christian LUCIEN**
- **Monsieur l'Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de Lettres : Bruno-François MOSCHETTO**
- **Monsieur le Délégué aux relations européennes, internationales et à la coopération, Vice-Rectorat : Yves JACQUIER**
- **Madame la Déléguée à l'éducation artistique et à l'action culturelle, Vice-Rectorat : Véronique LEHOULLIER**
- **Monsieur le Professeur en charge de la cellule pédagogique au Service des Archives de la Nouvelle-Calédonie (SANC) : Pierre GOUARIN**
- **Monsieur le Professeur en charge de la cellule pédagogique au Musée de la Ville de Nouméa : Bertrand SOYARD**
- **Monsieur le conseiller pédagogique, service pédagogique de la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) : Christophe DELESSERT**
- **Madame la Chargée de mission en histoire-géographie, référente académique « Mémoire et Citoyenneté » : Isabelle AMIOT**

Isabelle Amiot présente la mission du comité académique : « impulser et coordonner l'action pédagogique sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie » dans le cadre du programme de commémoration du centenaire de la Grande Guerre, et précise que ce comité est créé dans la foulée des comités académiques mis en place dans les académies de métropole et des outre-mer.

Elle insiste sur la pertinence de l'ouverture à l'international, notamment en direction de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Sylvette Boyer interroge alors les membres du comité sur le statut de ce dernier dans le cadre du transfert des compétences de l'éducation à la Nouvelle-Calédonie.

Jacques Astakof présente alors le comité territorial du centenaire créé en 2012, à l'initiative du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Il rappelle que la Nouvelle-Calédonie porte deux projets labellisés : la réalisation d'un documentaire pédagogique et une exposition de 100 affiches.

Sylvette Boyer, de retour de Métropole où elle a participé à divers colloques, présente l'exposition des 100 affiches actuellement à Avallon.

Yves Jacquier précise que le vice-rectorat est représenté au comité territorial et que le Vice-Recteur informe le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie des actions initiées par le vice-rectorat et les établissements scolaires, ou celles auxquelles il participe.

Les actions pédagogiques menées en 2014 sont alors présentées :

- Isabelle Amiot rappelle le lancement, en 2013, de l'appel à projets « Mémoires héritées, histoire partagée » auprès de tous les établissements secondaires de la Nouvelle-Calédonie : quatre projets ont été retenus par le vice-rectorat, labellisés et ont obtenu une subvention (pour un montant de 4 500 €) de la Mission du Centenaire.

Yves Jacquier intervient alors sur les projets d'ouverture internationale avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie et présente la plateforme collaborative lancée par les partenaires institutionnels français, néo-zélandais et Australiens « Sharedhistories ». Il présente également les actions de sensibilisation auprès des professeurs en Nouvelle-Zélande et Australie auxquelles il participe chaque année.

- Christian Lucien présente la production d'un documentaire historique labellisé par la Mission du centenaire valorisant des archives, des témoignages et une analyse historique. C'est un partenariat entre le vice-rectorat, le CDP-NC, l'ONACVG-NC et la mairie de Nouméa ; la réalisation est assurée par Valérie Baty, l'expertise scientifique est de Sylvette Boyer. Sa diffusion est prévue au cours du dernier trimestre 2014. Madame Boyer signale que l'affectif et la mémoire familiale subjective interviennent dans les témoignages.
- S'agissant des ressources documentaires, Isabelle Amiot indique ensuite qu'elle a sollicité les responsables des services éducatifs du SANC et du musée de la Ville de Nouméa pour la transmission d'un recensement des sources disponibles sur le premier conflit mondial afin d'aider la mise en œuvre en classe de ce thème dans le cadre des programmes adaptés. Pierre Gouarin, absent excusé à la réunion, a signalé par courrier électronique qu'il rédigerait très prochainement un article sur les sources utilisables aux Archives de la Nouvelle-Calédonie. Bertrand Soyard indique qu'il a été chargé de réaliser le livret pédagogique qui accompagnera l'exposition « 100 affiches pour un centenaire » lorsqu'elle sera visible à Nouméa en 2015. Ce livret pédagogique est bâti sur des contenus plus artistiques qu'historiques.

Sylvette Boyer propose que le Centre culturel Tjibaou soit également contacté.

- Une précision sur l'organisation du secteur de l'enseignement en Nouvelle-Calédonie est donnée : le vice-rectorat est compétent pour le secondaire et le primaire privé ; la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie est compétente pour le premier degré public, ce qui justifie la présence d'un conseiller pédagogique de la DENC, Christophe Delessert, pour intégrer les classes du primaire aux événements organisés autour de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.
- En illustration de la dynamique actuelle, Isabelle Amiot signale que trois classes ayant obtenu le label centenaire (Lycée Garnier, Lycée du Grand Nouméa et collège de Normandie) ont participé à la cérémonie de l'Anzac day, le 25 avril à Nouméa. Le collège de Normandie a aussi participé à celle organisée la veille au cimetière néo-zélandais de Bourail. Christophe Delessert signale qu'il fut impossible de proposer à des élèves du premier degré de participer à la cérémonie, celle-ci étant organisée à 6 heures du matin.
- Isabelle Amiot aborde ensuite l'organisation proposée pour la prochaine journée de commémoration à venir le 5 août, jour du centième anniversaire de la mobilisation générale décrétée en Nouvelle-Calédonie par le gouverneur Repiquet. Jacques Astakof explique alors le déroulement prévu de la journée : 8 h 30, un texte d'évocation de la journée du 5 août 1914 sera proposé à la lecture près des monuments aux morts de toutes les communes de la Nouvelle-Calédonie. Ce texte a été validé par la commission permanente du conseil des anciens combattants. À partir de 9 h les classes ayant un projet labellisé centenaire sont invitées par le vice-rectorat à une conférence que donnera Madame Sylvette Boubin-Boyer sur l'engagement des Néo-Calédoniens dans la guerre, en salle d'honneur de la mairie de Nouméa. Les deux actions seront liées.
- Concernant la cérémonie du 11 novembre aucune organisation prévoyant la présence des élèves n'a été, pour le moment, arrêtée. Toutefois, les quatre projets scolaires labellisés Centenaire exposeront leurs travaux au musée de la Ville de Nouméa dans une salle d'exposition temporaire à proximité de la salle consacrée à la Nouvelle-Calédonie dans le premier conflit mondial. Une

inauguration est envisagée le 12 novembre avec un spectacle mis en scène pour les lycéens du lycée Jules Garnier (mise en espace de lettres de soldats néo-calédoniens et australiens).

- Les consulats des États en Nouvelle-Calédonie sont invités aux manifestations.
- Jacques Astakof signale la mise en place d'une exposition sur la Première Guerre mondiale à la Maison du combattant en septembre 2014. Cette exposition qui a été réalisée par l'ONAC comprend des ajouts de documents pour la Nouvelle-Calédonie. Une visite spéciale pour les enseignants des premier et second degrés est d'ores et déjà programmée pour le mercredi 10 septembre après-midi.
- Isabelle Amiot signale que le cercle du musée de la Ville de Nouméa a sollicité Monsieur le Vice-Recteur pour la diffusion d'un ouvrage à l'ensemble des collèges, lycées et lycées professionnels, publics et privés, de la Nouvelle-Calédonie. L'ouvrage intitulé « Six frères dans la guerre » de Félix Vautrin est une compilation de lettres échangées entre les soldats et leur famille. Sylvette Boubin-Boyer signale que malheureusement ces lettres ont souffert d'une censure.

Le comité est informé des actions de communication en cours par l'ouverture d'une page sur le site d'histoire-géographie académique (<http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique47>) ainsi que sur le portail de la Mission du centenaire où un article rappelle les actions menées dans le secondaire en Nouvelle-Calédonie (<http://centenaire.org/fr/espace-pedagogique/mobilisation-de-la-communaute-educative/le-vice-rectorat-de-la-nouvelle-caledonie>).

Des actions à venir pourront être valorisées sur le site sharedhistories : <http://sharedhistories.com/>
Une action de communication auprès des médias de Nouvelle-Calédonie sera entreprise prochainement, en amont du 5 août.

Pour l'année 2015, les actions envisagées sont présentées :

- un nouvel appel à candidature pour le projet « Mémoires héritées, histoire partagée ». Les services DAREIC et DAAC du vice-rectorat ont déjà diffusé les dossiers des projets d'ouverture culturelle et internationale en Nouvelle-Calédonie. Des subventions soutiendront les projets qui travailleront sur la Première Guerre mondiale.
- une formation des enseignants sur la Nouvelle-Calédonie dans la Première Guerre mondiale (histoire et Lettres),
- l'exposition des « 100 affiches pour un centenaire » dont une version numérique en ligne est prévue avec un livret pédagogique bilingue,
- la diffusion d'outils pédagogiques sur le site Internet du vice-rectorat.

La réunion s'achève à 18 heures 30.